

[Accueil](#) > [Actu](#) > [Politique](#)

## Premier conseil de l'année chargé pour les élus municipaux

ABONNÉS 

La municipalité veut rationaliser le stationnement sur la place.



### Politique, La Cadière-et-Cambo

Publié le 27/01/2024 à 05:05

**CORRESPONDANT**

[Écouter cet article](#)

Powered by **ETX Studio**

00:00/02:28

Ce lundi 22 janvier le premier conseil municipal de l'année s'est ouvert sur une bonne nouvelle, puisque *"les entreprises qui ont effectué des travaux pourront être payées sans avoir recours à un emprunt, l'État et l'Agence de l'eau débloquant des fonds dès la fin du mois"*. Concernant les travaux d'assainissement quelques ajustements sont néanmoins nécessaires.

Un premier système de palplanche a été envisagé pour remédier aux pressions de terre latérales, mais se trouve contraint par les génoises des habitations. Finalement, un défonçage est à l'étude consistant à creuser sous les canalisations. La Céreg (bureau d'études) sera consultée et des devis sont en cours pour ces nouveaux procédés pour lesquels une demande de complément d'aides sera déposée.

Autre domaine pour lequel le conseil municipal va faire une demande de subvention est celui de l'éclairage public où un devis a été demandé pour passer les quatorze lampes de la commune en Led avec processeur intégré.

Ce système permettra d'adapter l'intensité de l'éclairage la nuit. Le devis initial de 7 000 € pourrait atteindre 28 000 € si on intègre les hameaux adjacents. Concernant la création d'un parking au niveau du tri sélectif, un devis a été reçu pour un montant de 68 000 € HT avec la possibilité de l'éclairer pour un coût supplémentaire de 6 000 €. Là encore des demandes de subventions seront faites sous la forme d'amendes de police.

### **Projet de création d'une salle polyvalente**

Dans le même registre, le stationnement sur la place du village, sujet sensible, a été abordé. Il ne s'agit pas d'interdire mais de rationaliser le stationnement pour le respect et le bien-être de chacun. Il a été décidé de définir par un marquage au sol les places disponibles au cœur du village.

En ce qui concerne l'enclos, sa rénovation a fait l'objet de nouvelles discussions avec un projet de création de salle polyvalente et la pose d'un plancher offrant un espace de stockage de 40 m<sup>2</sup>. Le bâtiment accueillerait également un garage pour le véhicule de l'employé communal qui devrait prendre ses fonctions début février (16 heures par semaine). Enfin, le conseil municipal a été sollicité pour d'éventuelles suggestions sur le réaménagement du mur donnant sur la rue. Il devra également se prononcer sur l'emplacement du composteur collectif (tri sélectif, enclos) obligatoire depuis le 1er janvier. La séance a pris fin autour de l'adressage et de la numérotation en métrique des rues en cours d'achèvement.

Correspondant Midi Libre : 06 11 74 46 46